

chronique de la Seille

la lettre d'information du bassin de la seille

N°1 - Mars 2010

édito



Depuis mai 2009 et la constitution d'un nouveau Comité de Rivière, la seconde démarche contractuelle sur ce territoire de la Seille est entrée dans une phase importante de concertation à travers l'élaboration d'un programme d'actions ambitieux pour les 5 prochaines années.

Ce travail effectué par les 3 commissions thématiques et conduit avec l'appui technique de l'EPTB Saône et Doubs devra répondre au mieux aux exigences fixées par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et le SDAGE Rhône-Méditerranée concernant le bon état des masses d'eau pour 2015 ainsi que dans les dispositions nouvelles du Grenelle de l'Environnement (trames vertes et bleues notamment, captages...).

Aujourd'hui, de nombreux projets issus de la déclinaison du programme de mesures du SDAGE et de la volonté des acteurs locaux vont s'intégrer dans une stratégie globale de gestion de la ressource et des milieux pour atteindre les objectifs fixés.

Afin que cette nouvelle démarche soit finalisée durant cette année 2010, c'est l'ensemble des acteurs du bassin de la Seille (élus, partenaires, techniciens, associations, usagers,...) qui doivent se mobiliser pour l'amélioration de la qualité des eaux, le maintien de la biodiversité et assurer le bon fonctionnement de nos rivières.

Le Président du Comité
de Rivière Seille
Jean-Pierre MEDIGUE

le second contrat de rivière

en quelques chiffres :

- . 235 communes
- . 3 départements, 3 régions
- . 2260 km²
- . 600 km de cours d'eau

fonctionnement :

Le Comité Rivière : 78 membres
Président : Jean-Pierre MEDIGUE

Les Commissions thématiques

Qualité des eaux : Monsieur Didier JOUVENCEAU
Dynamique alluviale, milieu naturel, risques :
Monsieur Noël PIROUX
Communication et sensibilisation :
Monsieur Frédéric CANARD

où en sommes-nous ?

Le second contrat de rivière du bassin de la seille est actuellement en phase de définition et de validation du programme d'actions.

E.P.T.B
ÉTABLISSEMENT PUBLIC
territorial du bassin
saône & doubs

un projet en marche

l'actu seille

des enjeux et des objectifs clairement identifiés

- > Reconquérir une bonne qualité des eaux
 - * Assurer le traitement des pollutions organiques
 - * Raisonner et maîtriser l'usage des produits phytosanitaires
 - * Sécuriser la ressource en eau potable
- > Réhabiliter, protéger et mettre en valeur les milieux aquatiques
 - * Améliorer le fonctionnement physique et écologique des milieux aquatiques
 - * Maintenir la biodiversité (zones humides)
- > Assurer la sécurité des biens et des personnes
 - * Réduire l'aléa et la vulnérabilité
 - * Gérer le risque inondation
- > Pérenniser la gestion globale de l'eau sur le bassin
 - * Communiquer et sensibiliser les acteurs

un programme ambitieux

en accord avec... des actions ciblées et opérationnelles...

- ... le programme de mesures du SDAGE
 - > 30 mesures prioritaires déclinées en opérations concrètes
 - ... les attentes des acteurs locaux
 - > 1 appel à projet fructueux (80 opérations nouvelles)
 - > des projets réactualisés
- 130 fiches actions répertoriées
1 montant d'environ 23 millions d'euros
- > 13 millions d'euros (qualité des eaux)
 - > 3,5 millions d'euros (restauration des cours d'eau, zones humides)
 - > 5 millions d'euros (lutte contre les inondations)
 - > 1,5 millions d'euros (animation, suivi, sensibilisation)

travaux de renaturation sur le Sedan

En collaboration avec la Fédération de pêche du Jura, l'EPTB Saône et Doubs a élaboré un projet de renaturation d'un petit cours d'eau du Jura: le Sedan.

L'objectif de ces travaux expérimentaux était de supprimer les débordements de la rivière et les affouillements de la route, en recréant un nouveau lit méandrique hydrauliquement et écologiquement fonctionnel sur 150 m linéaire.

Ces travaux ont permis ainsi de restaurer l'espace de liberté du Sedan, la reconstitution d'un corridor végétal, la restauration de la qualité piscicole et de la qualité physico-chimique.



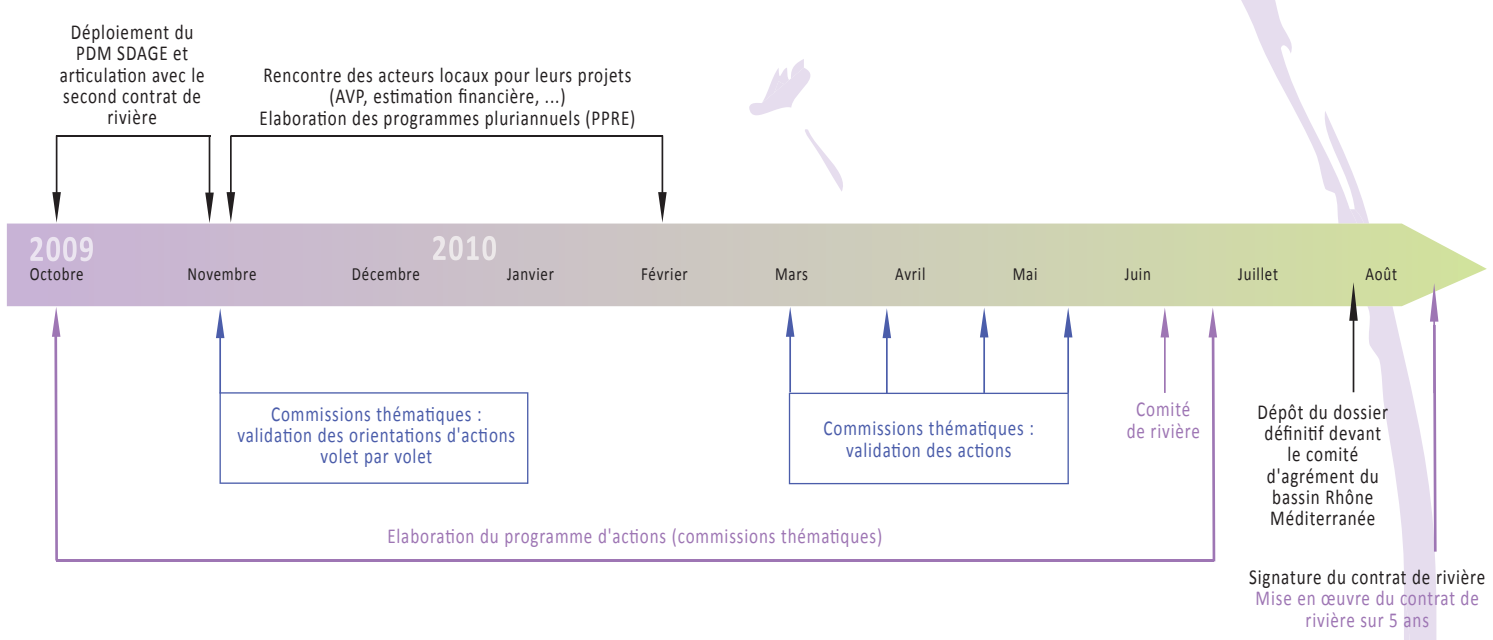
nappe de Bletterans et de la Vallière : vers une meilleure protection de la ressource

La nappe alluviale de Bletterans et de la Vallière constitue l'une des ressources majeures pour l'alimentation en eau potable du bassin de la Seille. Sur ces secteurs s'exercent de multiples pressions d'occupation de l'espace (évolution des pratiques agricoles, urbanisation...) alors que les besoins en eau potable augmentent. Suite à une sollicitation de l'Agence de l'Eau, l'EPTB Saône et Doubs va prochainement porter une étude préalable sur ces deux nappes destinée à identifier les zones à considérer comme ressources stratégiques pour la ressource en eau et les caractériser sur le plan de la qualité, de la vulnérabilité, des pressions et des volumes prélevables.

Cette étude d'un montant de 140 000 € sera financée à 100% (Agence de l'Eau et FEDER) et durera 2 ans.



le planning prévisionnel

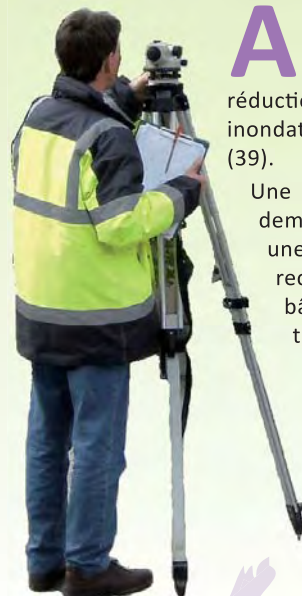


Montmorot : lancement des diagnostics de réduction de vulnérabilité aux inondations

Après Louhans (71), l'EPTB Saône et Doubs réalise, avec l'assistance d'un prestataire, les diagnostics de réduction individuels de vulnérabilité aux inondations sur la commune de Montmorot (39).

Une soixantaine de particulier ont fait la demande d'un diagnostic, qui comporte une visite de site avec le propriétaire, un recensement des points sensibles du bâtiment. Ensuite, un levé topographique est réalisé où les différents niveaux de crue sont reportés pour aider à la conception des aménagements au sein de l'habitation : installation de batardeau, surélévation du sol et des équipements...

Le montant des travaux et aides est aussi communiqué aux propriétaires.



Natura 2000 : les Roselières de la Seille menacées

Les étendues de roseaux (ou phragmitaies) et de jeunes saules forment un paysage particulier le long de la Seille. En effet, ces milieux sont désormais devenus rarissimes le long des rivières et abritent une biodiversité remarquable.

Le Blongios nain est un exemple original d'oiseau lié à cette végétation. Fortement menacé et très rare en France depuis les années 1980, il semble se maintenir le long de la Seille en aval de Louhans.

Des mesures de conservation visant ces habitats naturels et menées dans le cadre de Natura 2000 devraient permettre la sauvegarde de cette espèce tout en tenant compte des activités touristiques et halieutiques liées à la rivière.



des perspectives d'évolution

un P.A.P.I à venir

Les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) rassemblent l'Etat et les collectivités territoriales autour d'initiatives communes intégrées dans des programmes d'ensemble cohérents, destinés à réduire les conséquences des inondations. Il est un outil d'intervention opérationnelle permettant le financement par l'Etat. Il est complémentaire au Contrat de rivière sur la thématique spécifique des inondations.

Le territoire de la Seille, particulièrement soumis au risque inondation, devrait faire l'objet dans les mois à venir d'un projet de P.A.P.I.

Le montage de ce projet sera assuré par l'EPTB Saône et Doubs et reprendra les actions inscrites au deuxième contrat de rivière. A ce jour une quarantaine de projets sont répertoriés pour un montant de 5,5 millions d'euros. L'objectif de ces projets vise :

- La restauration des champs d'expansion de crue et l'amélioration de la gestion dynamique des cours d'eau
- L'amélioration et le développement des aménagements collectifs de protection localisée des lieux densément habités, notamment sur Louhans
- La mise en œuvre des mesures de réduction de la vulnérabilité des habitations individuelles, des bâtiments et des activités implantés dans les zones à risque
- L'amélioration de la surveillance et des dispositifs de prévision et d'alerte
- L'amélioration des connaissances et le renforcement de la conscience du risque par des actions de formation et d'information

Ce dossier de candidature sera présenté devant un comité de suivi au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

et pourquoi pas un SAGE ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un outil à portée réglementaire de définition concertée d'une politique locale de l'eau à l'échelle d'une unité hydrologique cohérente (bassin versant, notamment). Il a pour finalité de développer une gestion équilibrée entre protection des écosystèmes aquatiques et satisfaction des usages humains, afin de garantir un développement social et économique durable.

un bassin versant complexe

La gestion de la ressource en eau à l'échelle d'un bassin versant tel que le bassin de la Seille est complexe. D'une superficie de 2260 km², le bassin s'étend sur trois départements (Ain, Jura, Saône et Loire), 3 régions (Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes) et 235 communes.

La gestion des 600 km de cours d'eau du bassin est assurée par 16 structures intercommunales, complexifiant ainsi la gestion globale de l'eau.

des enjeux forts autour de l'eau

Les premiers enjeux portent sur la gestion des ouvrages hydrauliques et transversaux (vannages, moulins, seuils...). On en dénombre plus de 250 sur le bassin.

A cela s'ajoutent des enjeux autour de la navigation sur la Seille aval et des zones Natura 2000.

Les autres enjeux portent sur la préservation de la ressource en eau potable, essentiellement produite à partir des captages sur la nappe de Bletterans, sans oublier la préservation des zones humides.

l'institution d'une "Commission Locale de l'Eau"

Le 1er contrat de rivière (de 2002 à 2008) a permis de conforter l'intervention concertée des multiples intervenants sur la base d'un programme pré-établi. Le 2e contrat en cours d'élaboration se construit dans ce même objectif dans un contexte financier plus strict et plus difficile. Compte tenu des enjeux existants sur le bassin, l'institution d'une Commission Locale de l'Eau (CLE), instance officielle de gestion et de suivi du SAGE, permettra de renforcer cette solidarité de bassin, d'émettre des avis motivés sur les projets ayant une incidence sur les politiques de l'eau et de développer des programmes d'actions selon les moyens financiers mis à disposition. Le SAGE est constitué d'un PAGD (Programme d'Aménagement et de Gestion Durable) et d'un règlement.

Contact

EPTB Saône et Doubs - Antenne de Louhans
3 rue des Bordes—71500 LOUHANS
Tél : 03.85.75.14.94 - Fax : 03.85.76.07.96
Email : contrat.seille@eptb-saone-doubs.fr

Nicolas SAUTEL : Coordonnateur Contrat Rivière Seille
Marie-Laure MARTIN : Chargée de mission
Benjamin CARON : Technicien de rivière
Béatrice RENAUD : Secrétaire